

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre

Lyon, 2 décembre 2021

Le chiffre : 35,6 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 3^{ème} trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes pour les projets en faveur de l'eau

Au 3^{ème} trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **429 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les chiffres clés au 3^{ème} trimestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes

- **40 % des aides (14,1 M€)** sont attribués pour améliorer l'assainissement et l'alimentation en eau potable des collectivités, avec :
 - **11,5 M€ pour réduire les rejets d'eaux usées**, dont 8,8 M€ pour améliorer leur collecte, notamment par temps de pluie (6,2 M€, dont 2 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer), et 2,7 M€ pour leur traitement, dont 1 M€ consacrés à l'hygiénisation des boues d'épuration préalablement à leur épandage, à titre de précaution dans le cadre de la crise sanitaire.
 - **2,6 M€ pour l'eau potable**, dont 1,4 M€ pour réhabiliter/renouveler les infrastructures (réseaux en particulier), dont 1,1 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale.
- **36 % des aides (12,9 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 6,5 M€ pour renaturer les cours d'eau, 4,3 M€ consacrés aux « paiements pour Services Environnementaux », rémunérations versées à des agriculteurs pour des pratiques favorables à l'eau et à la biodiversité, et 1 M€ pour préserver et restaurer les zones humides.
- **10% des aides (3,5 M€)** contribuent à **réduire les pollutions agricoles**, dont 2,8 M€ attribués à Valence Romans Agglo pour « paiements pour services environnementaux », dont les actions porteront essentiellement sur les zones de sauvegarde et les aires d'alimentation des captages prioritaires pour l'eau potable.
- **8 % des aides (2,8 M€)** contribuent à une meilleure **gestion quantitative de la ressource**, dont 2,4 M€ pour économiser l'eau, notamment en évitant les fuites des réseaux d'eau potable (2,1 M€).
- Les derniers **6 % des aides (2,4 M€)** vont respectivement à **la connaissance et la communication (0,9 M€), la réduction des pollutions industrielles (0,8 M€), et la solidarité internationale (0,6 M€).**



Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

ARDECHE Economies d'eau à Saint Marcel les Annonay

Annonay Rhône Agglo va réhabiliter le réservoir des "Hauts quartiers" à St Marcel-les-Annonay. Très ancien, il présente des fissures importantes sur la cuve occasionnant des fuites estimées à 100 m³/j. Les travaux, inscrits au contrat d'agglomération Annonay Rhône Agglo et au Plan de gestion de la ressource en eau de la Cance, permettront de réaliser une économie d'eau potentielle de 36 500 m³/an.

L'agence de l'eau apporte une **aide de 411 500 €**.

DRÔME Paiements pour services environnementaux pour 63 agriculteurs

Valence Romans Agglo accompagne 63 exploitations agricoles qui seront rémunérées pour améliorer la qualité de l'eau potable et reconquérir la biodiversité. La plaine de Valence ainsi que celle de Romans-sur-Isère sont deux secteurs du département de la Drôme où l'agriculture est intensive et l'usage important d'intrants imparfaitement maîtrisé engendre une pollution des captages d'eau potable par les nitrates et les pesticides. Le territoire est par ailleurs déficitaire en eau, ce qui entraîne pour l'agriculture une dépendance forte à l'irrigation. Le projet de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) vient en appui à d'autres démarches engagées par Valence Romans Agglo sur le territoire telles que des programmes d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau des captages prioritaires, la sauvegarde des ressources stratégiques et la restauration de la trame turquoise. L'agence de l'eau apportera à VRA une **aide de 253 535 € pour l'animation** de la démarche et **2,4 M€ d'aides aux agriculteurs**.

ISERE Mise en conformité des réseaux de collecte

La communauté de communes Lyon Saint Exupéry en Dauphiné va rénover les réseaux de transfert des eaux usées jusqu'à la future station d'épuration de Pont de Chérucy qui passera de 27 000 à 40 000 équivalents-habitants. Pour les travaux sur les réseaux, l'agence de l'eau apporte **une aide de 1,2 M€**.

SAVOIE Restauration du lit de l'Isère

Le Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie engage des travaux sur l'Isère afin de redonner un fonctionnement plus naturel à la rivière et de lutter contre les inondations. Il s'agit de retrouver un équilibre sédimentaire et de stopper la dégradation du lit de la rivière afin de protéger les habitats nécessaires à la vie des poissons et de la ripisylve. Les travaux permettront de restaurer le lit de l'Isère sur 3,9 km supplémentaires en amont de la confluence avec l'Arc. Cette opération participe au projet global de restauration du lit de l'Isère sur 16 km de cours d'eau inscrit au Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) pour la Combe de Savoie. L'agence de l'eau apporte une **aide de 725 750 €**.



20,9 M€

C'est le montant total des aides attribuées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du plan relance, pour les années 2020 et 2021.

26 opérations représentant 51,6 M€ de travaux ont ainsi été soutenues dans les domaines de l'eau potable (10,5 M€), de l'assainissement (9,4 M€), et en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité (1 M€).

Pour rappel, les agences de l'eau ont été destinataires d'une enveloppe nationale de 260 millions d'euros de crédits d'Etat pour mobiliser les territoires dans le cadre du plan de relance qui s'achève. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a reçu une dotation financière de 65 millions d'euros, qui est venue s'ajouter aux recettes qu'elle perçoit par les redevances, et qu'elle a redistribuée.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Leslie Brunner - 06 76 33 55 15